



Condition de prêt personnel

Entre :

L'emprunteur

TerraVie-Fonds foncier communautaire
Enregistré selon la loi sur les compagnies, Partie III
200, chemin Duncan Sud
Montcalm, Québec J0T 2V0

et

Le prêteur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Montant du prêt : _____

Taux : intérêt de 3% par année

Durée du prêt : _____

Mode de remboursement :

Remboursement annuel des intérêts et le capital à terme.

Paiement par anticipation :

L'emprunteur peut en tout temps payer par anticipation le capital ou une partie du capital et ce, sans pénalité.

Signature du prêteur _____

Signature de l'emprunteur _____

Signature d'un témoin _____

En date du _____